#### Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 18105

#### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence: Licence Licence mention Lettres - Parcours lettres modernes, parcours lettres classiques

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Université Stendhal Grenoble III

Président de l'université de Grenoble III

#### Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes, 131 Français, littérature et civilisation française

#### Formacode(s):

#### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

- Formation : transmettre une culture littéraire et des méthodes d'expression ; commenter un texte, une œuvre d'art, une image en mobilisant un savoir et une méthode ;
- Rédaction : rédiger un texte argumentatif, littéraire, informatif selon des genres et des styles précis ; résumer et analyser des documents :
- Édition : effectuer des travaux de (re)lecture et de correction de documents (textes manuscrits ou dactylographiés, supports multimédias) :
- Gestion documentaire : collecter des informations (littéraires, historiques, culturelles), vérifier des données, actualiser ou corriger des documents référencés ;
  - utiliser les niveaux de langue de manière appropriée,
- comprendre, expliquer et commenter un texte littéraire, artistique, philosophique ou scientifique, situer un texte dans l'histoire des idées.
- mettre en œuvre une méthode pour mener l'étude et la critique de textes et faits de civilisation, dans les domaines tant littéraires, artistiques et philosophiques, que sociaux,
  - faire une étude comparative de textes d'époque ou de civilisations différentes,
  - s'exprimer avec précision et élégance à l'écrit comme à l'oral,
  - réaliser un travail bibliographique, rédiger un compte-rendu d'une recherche bibliographique,
  - planifier et réaliser un travail collectif,
  - utiliser les techniques argumentatives, dialectiques et rhétoriques,
  - présenter, rendre compte oralement ou par écrit de travaux scientifiques en adoptant une démarche critique.

# Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Dans le cadre d'une insertion professionnelle directe, les diplômés peuvent exercer une profession intermédiaire, notamment dans les métiers :

- de la culture
- de la communication
- du livre et de l'édition
- de la production numérique
- de l'administration et des organisations : accès aux concours de catégorie A

coordinateur d'édition,

lecteur/correcteur d'édition,

responsable de travaux rédactionnels au sein de sociétés de production, d'édition, d'organismes culturels, d'associations, de collectivités territoriales

rédacteur de presse

cadre administratif

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

E1105 : Coordination d'édition

E1103: Communication

K1601: Gestion de l'information et de la documentation

# Modalités d'accès à cette certification

## Descriptif des composantes de la certification :

La licence se prépare en 3 ans et se déroule sur 6 semestres, valant chacun 30 crédits ECTS. La licence est validée par l'obtention de 180 crédits ECTS.

Les parcours Lettres modernes et Lettres classiques proposent également chacun des options pédagogiques Langues (anglais allemand, espagnol, italien) ou Philosophie ou Histoire de l'art en lien avec l'université Pierre Mendès France.

Tous les parcours sont constitués :

d'enseignements fondamentaux (UEF) : enseignements de la discipline,

d'un module complémentaire : module de soutien, ou de spécialité dans la discipline, ou d'ouverture dans d'autres domaines, d'enseignements transversaux : langue vivante étrangère, informatique, exploration professionnelle, option libre transversale.

Module complémentaire et option libre transversale sont choisis par l'étudiant selon son projet professionnel ou personnel.

Les étudiants ayant choisi un parcours avec option pédagogique prendront obligatoirement le module complémentaire correspondant.

#### Les fondamentaux de la première année commune aux deux parcours :

Histoire et culture littéraire (11 ects)

Introduction à la lecture littéraire (11 ects)

Connaissance de la langue (12 ects)

#### Les fondamentaux en lettres classiques (L2 et L3) :

Histoire et culture littéraire (8 ects)

Lecture littéraire (8 ects)

Langue, littérature et linguistique latines (20 ects)

Langue, littérature et linguistique grecques (20 ects).

Littérature française et francophone (12 ects)

#### Les fondamentaux en lettres modernes (L2 et L3) :

Histoire et culture littéraire (8ects)

Connaissance de la langue (10 ects)

Histoire et culture littéraire (8 ects)

Lecture littéraire (8 ects)

Littérature générale et comparée (12 ects)

Littérature française et francophone (16 ects)

Depuis 2010, la validation d'un stage est obligatoire pour l'obtention de la licence. Il peut prendre des formes très diverses : stage en milieu professionnel, séjour à l'étranger, initiative et engagement étudiant, tutorat ...

Les modalités d'évaluation sont en contrôle continu et épreuves finales sous forme de : examens écrits, épreuves orales, constitution de dossiers et exposés.

Chaque année de licence est composée de deux semestres. Chaque semestre s'obtient par une globalisation des UE (unités d'enseignements), calculée en faisant la moyenne générale des notes obtenues durant le semestre.

Les deux semestres consécutifs d'une même année se compensent en application de l'article L613-1 du Code de l'Education.

#### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education), 30% de professionnels et 70% d'enseignants
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education), 30% de professionnels et 70% d'enseignants
En contrat de professionnalisation		Χ	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education), 30% de professionnels et 70% d'enseignants
Par expérience dispositif VAE	X		Jury de VAE composé d'enseignants, enseignants- chercheurs et professionnels (article L613-4 du code de l'Education). 2 enseignants titulaires (dont le Président de la Commission VAE), un représentant des professionnels, le correspondant VAE de l'UFR.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

## ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

# Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002, publié au JO du 30 avril 2002 Arrêté du 1er août 2011, publié au JO du 11 août 2011

## Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 28 juin 2011

# Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

# Pour plus d'informations

## **Statistiques:**

Nombre de diplômés 2012-2013: 74

http://www.u-grenoble3.fr

# Autres sources d'information :

Site de l'Université Stendhal-Grenoble 3 : www.u-grenoble3.fr

Rubrique Formation

Sous-rubrique niveau Licence ou thématique Lettres et Arts du spectacle

#### Lieu(x) de certification :

Université Stendhal Grenoble III: Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [Grenoble site Saint Martin d'Hères]

Université Stendhal - domaine universitaire - Grenoble Saint Martin d'Hères

## Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Stendhal - domaine universitaire - Grenoble Saint Martin d'Hères

Université Stendhal - Pôle Latour Maubourg - 87, avenue de Romans - 26000 Valence (Lettres modernes)

## Historique de la certification :